

que nous sachions cependant que les deux personnages auraient pu se rencontrer lors du premier séjour de Louis XII (1) à Lyon, en juillet 1499. Tout cela nous fait présumer que l'édition de 1501 n'est pas la première et que Jean Mercure avait probablement publié son livre avant la mort de Louis XI, en juillet 1499. »

(1) Louis XII arriva à Lyon, la première fois, le 10 juillet 1499. — Il y est venu aussi le 30 mars 1500.— Le 11 avril, il assiste, à Notre-Dame de Confort, à une messe d'actions de grâces pour la capture de Ludovic Sforce, duc de Milan. Le roi et la reine quittent Lyon le 26 juillet suivant, Louis XII y revint le 2 juin 1501 et en repart bientôt pour y revenir en septembre, et le quitta vers la fin d'octobre pour se rendre à Blois. « Sept jours après son premier départ, une arche du pont de Lyon s'écroula dans le Rhône qui, impatient de voir s'éloigner le roi, signala sa douleur par la chute d'un pont. » (Voir Claude de Seyssel, p. 104. — Additions de Monstrelet, f. 102. Notes et docum. pour servir à l'hist. de Lyon, de Péricaud, 1840, p. 17.)

Louis XII s'en laissait imposer par tous les charlatans. On lit, en effet, dans *l'Histoire littéraire de Lyon*, de Colonia, t. 11, p. 439 : « Dans le même temps que Jean Mercure étonnait la cour de France par son savoir ou *peut-être Véblouissait par ses prestiges*, on vit paraître dans Lyon un autre étranger, Flamand de naissance, qui scut aussi de son côté faire illusion au roi Louis XII et qui lui débitait les fables les plus grossières sur son origine et sur celle des Français, l'engagea, par ce moyen, à arborer sur ses drapeaux une devise qui prouve que le bon goût et la saine critique étaient encore bien peu épurés en ce temps-là. Ce Flamand se nommait *Jean Le Maire*, né à Belges, auteur assez connu par divers ouvrages, mais surtout par celui qui a pour titre : « *Les Illustrations des Gaules*. » L'objet principal de cet ouvrage, dédié à la reine Anne, est de prouver que les Français sont descendus d'une colonie de Troyens qui, après la prise de Troye, vint s'établir dans les Gaules et que nos rois viennent en droite ligne d'un *Francus*, fils du brave *Hector*, chef d'une troupe d'aventuriers. Cette rare découverte fut applaudie généralement, et Louis XII arbora sur ses drapeaux cette nouvelle devise : *Ultus avos Troiae*, mais cette fleur de nouveauté passa vite et on revint au solide et au bon, comme il arrive ordinairement. »

En 1509, le roi Louis XII accorda à Jean Le Maire un privilège pour faire imprimer son livre. En même temps que Jean Mercure abusait, à Lyon, de la simplicité et de la crédulité de Louis XII, apparaissait aussi